

BOÎTE À OUTILS DES SERVICES

*Des idées d'animations
pour mobiliser autour du
développement durable*

MAI 2012



INTRODUCTION

Ce document a été élaboré dans le cadre d'un groupe de travail créatif au sein de l'équipe de consultants RCT.

L'objectif était de trouver des idées originales et innovantes pour permettre aux agents de l'Etat et des collectivités territoriales de revoir la manière de se mobiliser autour des enjeux du développement durable.

Nous avons ainsi poursuivi deux objectifs dans la recherche des idées d'actions :

- Alimenter la réflexion des agents de l'Etat et des collectivités - Mobilisations internes ;
- Stimuler la participation durable des citoyens.

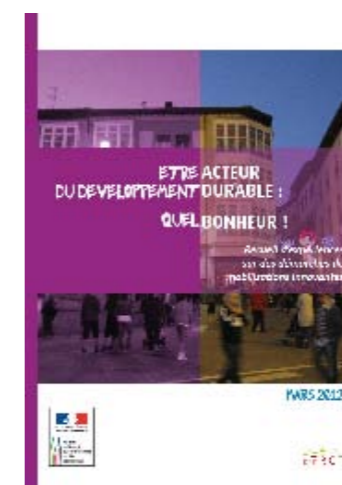
Ce document est donc divisé en 2 parties respectivement dédiées aux objectifs ci-dessus.

Chaque objectif a donné lieu à la création de plusieurs idées d'action.

Nous avons ainsi une dizaine de fiches actions au total, pour des outils de mobilisation qui peuvent faire l'objet de variantes.

Le but est en effet de constituer une boîte à outils dans laquelle les agents de l'Etat et des collectivités territoriales pourront piocher pour ensuite adapter les idées à leur contexte propre et décliner ainsi des actions pertinentes et efficaces en matière de développement durable. ■

La présente publication s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus globale visant à construire des outils pour une **Mobilisation innovante des acteurs d'un projet de développement durable**. Ce second volume méthodologique fait suite à une première publication « **Etre acteur du développement durable : Quel bonheur !** » dont l'objectif est de présenter des retours d'expériences testés partout en France.



Premier volume



Deuxième volume

SOMMAIRE

Page 02

Introduction

Page 07

Alimenter la réflexion des agents de l'Etat et des collectivités - Mobilisations internes

Page 08

Questions pour un éco-champion !

Page 10

Déchets : n'en faites pas une montagne !

Page 12

« Speed-dating Solidarités » pour ma structure

Page 14

Organisation d'un marché bio

Page 16

Œuvre collective : l'arbre des services durable

Page 19

Stimuler la participation durable des citoyens

Page 20

Un Espace Vert l'avenir

Page 22

Jeu-Concours « Consomm'acteurs ! »

Page 24

« Dédé Cuisine » - Mobilisation autour de l'alimentation durable

Page 26

« Si Dédé m'était conté »

Page 28

Impliquer les habitants dans une démarche Agenda 21

ALIMENTER LA REFLEXION DES AGENTS DE L'ETAT - MOBILISATIONS INTERNES



Questions pour un éco-champion !

Déchets : n'en faites pas une montagne !

« Speed-dating Solidarités » pour ma structure

Organisation d'un marché bio

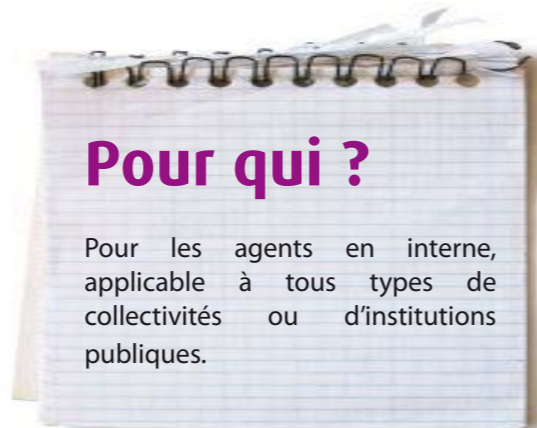
Cœuvre collective : l'arbre des services durable

QUESTIONS POUR

UN ECO-CHAMPION

■ Qu'est-ce que c'est ?

Comment sensibiliser les agents en interne aux éco-gestes que tout un chacun devrait appliquer, sans que cela soit rébarbatif et ennuyeux ? Tout simplement en organisant un « Questions pour un éco-champion » où une ou plusieurs équipes (par services, par affinités, etc.) s'affronteraient, avec à la clé, un lot collectif à faire en équipe.



Pour qui ?

Pour les agents en interne, applicable à tous types de collectivités ou d'institutions publiques.

■ Pour quoi faire ?

L'intérêt de cette démarche est de sensibiliser à l'éco-responsabilité, à faire apprendre des éco-gestes, le tout avec une touche de plaisir.

■ Comment ça marche ?

Cette action peut être organisée dans le cadre de la Semaine du Développement Durable et animée par un volontaire ou un agent du service développement durable, sur une demi-journée par exemple. Cette mobilisation peut constituer un premier pas de sensibilisation avant une formation plus poussée dans le domaine du développement durable ou la délivrance d'un livret d'éco-gestes. Le principe est simple : plusieurs équipes ou joueurs s'affrontent pour répondre à des questions, ouvertes ou à choix multiples, autour du développement durable et de l'éco-responsabilité. Les questions peuvent être très variées, allant de questions techniques et de connaissances sur l'éco-responsabilité, à d'autres concernant la structure (par exemple, quel est à votre avis la consommation annuelle en électricité de notre bâtiment, etc.). Le modèle de jeu peut être celui de « Questions pour un champion ». A la fin, l'équipe victorieuse remporte un lot collectif : une visite d'un site éco-responsable ou une activité conviviale (par exemple un repas bio, ou un dîner dans un Bistrot de Pays).

En amont de cet événement, le service organisateur doit s'assurer de l'élaboration des questions, de l'organisation du jeu et des règles. Un seul principe : faire de cet événement un moment de convivialité. L'élaboration des questions – et la définition précise des règles du jeu – doit donc respecter ce principe, en cherchant toujours à être créatif.

Bien plus, il est possible d'imaginer d'année en année des questions évolutives : lors du premier « Questions pour un éco-champion », les questions peuvent être simples, pour commencer à acculturer aux éco-gestes. Puis, à mesure que se développe l'éco-responsabilité au sein des agents, les questions peuvent devenir plus difficiles, plus précises, afin d'évaluer les évolutions vers l'éco-responsabilité. C'est donc également une mobilisation conviviale permettant de juger les avancées, service par service, vers une éco-responsabilisation ! Par ailleurs, pour encore plus de créativité, après une première organisation de l'événement, il est envisageable de mettre à contribution tous les agents, ou bien l'équipe ayant remporté la première édition, pour qu'ils élaborent eux-mêmes les futures questions !

■ TEMPORALITÉ

La démarche « Questions pour un éco-champion » est facile à mettre en place, mais demande quand même d'y consacrer un peu de temps en amont, pour la préparation de l'évènement, devant se dérouler sur une demi-journée. Par la suite, pour les prochaines éditions, une fois les règles du jeu déjà établies (qui peuvent néanmoins évoluer d'année en année, pour plus de créativité), il sera juste nécessaire d'actualiser et de créer de nouvelles questions, ce qui ne demande pas un grand investissement en temps !

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

La démarche est applicable à toutes les collectivités ou institutions publiques. Les seuls coûts financiers de la mobilisation étant ceux pour le lot à remettre à l'équipe victorieuse (il est également possible de prévoir différents lots, pour les équipes arrivées en deuxième, troisième position).

■ Avec qui je monte le projet ?

La réalisation de « Questions pour un éco-champion » se fait en interne. Mais il est également possible de prévoir un partenariat pour le ou les lots : par exemple avec un Bistrot de Pays, avec le site qui sera visité, avec une AMAP, etc.

VARIANTES

- X Questions ciblées sur des thématiques plus précises du développement durable :
 - Energie, climat
 - Biodiversité
 - Solidarités...
- X Règles du jeu sur d'autres modèles de jeux télévisés ou de jeux de société : Le Maillon faible, Trivial poursuite etc...



Même les gagnants seront verts de rage !

DÉCHETS :

N'EN FAITES PAS UNE MONTAGNE

■ Qu'est-ce que c'est ?

La mobilisation « Déchets, n'en faites pas une montagne », consiste en une double action : réduire la consommation de papier, notamment des impressions non récupérées, afin d'atteindre l'objectif « zéro gaspillage », mais également sensibiliser les agents en leur montrant l'ensemble des déchets de production bureautique produit en une seule journée.

■ Pour quoi faire ?

L'objectif est de sensibiliser les agents autour des déchets, tout en réduisant les consommations en interne.

Pour qui ?

Pour l'ensemble des services et des agents.



■ Comment ça marche ?

La première action consiste à atteindre l'objectif « zéro gaspillage » de papier. L'opération est simple : il suffit d'installer une boîte transparente à côté de l'imprimante, puis d'y mettre tous les jours les brouillons inutiles, les impressions non récupérées. A la fin de chaque semaine, cette boîte sera placée dans un lieu visible, avec un panneau explicatif de la démarche et des conseils pour moins consommer. Chaque semaine, on représente « l'épaisseur » de tout ce papier inutile par un trait au marqueur. L'intérêt est de montrer l'évolution de consommation de papier inutile, l'objectif étant de diminuer ce trait jusqu'à le faire disparaître, en atteignant l'objectif « zéro gaspillage » ! Cet objectif peut paraître irréalisable, mais si tout le monde s'y met, en évitant d'imprimer à tout va et inutilement, il est possible de l'atteindre !

La deuxième action est plus ponctuelle : une fois par mois, le référent développement durable s'assure qu'à la fin de la journée toutes les poubelles de bureau soient vides. Le lendemain, en fin de journée, il collecte l'ensemble des déchets de bureau, les rassemble dans des sacs transparents, et les expose dans le hall ou dans tout autre endroit visible (prévoir éventuellement une grande caisse ou une bâche), pour que tous les agents puissent voir la « montagne » que peut représenter les déchets consommés en une seule journée ! En fonction de la taille de l'institution, cette « montagne de déchets » peut exposer les déchets consommés en quelques jours, en une semaine... L'objectif est clair : en voyant visuellement les déchets jetés par tous, on se rend compte de la quantité de déchets qui part à la poubelle. C'est une « opération buzz », qui oblige à se confronter, à voir l'ensemble de la consommation en interne. A partir de là, il est alors possible de sensibiliser les agents et de les responsabiliser, pour qu'ils réduisent individuellement leur propre consommation.

■ TEMPORALITÉ

Cette mobilisation autour des déchets est une opération sur le long-terme, afin de réduire durablement la consommation interne en suivant son évolution, jusqu'à atteindre l'objectif « zéro gaspillage ».

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

La démarche « Déchets, n'en faites pas une montagne ! » est applicable pour tous types de structures, ne demandant que peu de moyens : un bac de tri transparent, des bacs, des sacs plastiques transparents... et de la motivation !

■ Avec qui je monte le projet ?

La mobilisation s'effectuant en interne, elle ne demande aucun partenariat. Il faut juste s'assurer de l'implication du service développement durable pour exposer le papier consommé inutilement en une semaine, ponctuellement, les déchets de bureau produits en une journée, et enfin, pour sensibiliser autour de la consommation responsable.

Les indicateurs de mesure sont les volumes de déchets collectés.

VARIANTES

- X Focus sur des déchets variés possibles :
 - Bouteilles en plastique en période estivale
 - Cartouches d'encre
 - ...



Cette fois le but, c'est de raser les montagnes !

«SPEED-DATING SOLIDARITÉS»

POUR MA STRUCTURE

■ Qu'est-ce que c'est ?

L'idée est simple : créer une dynamique commune de partage lors d'un moment convivial, favorisant la rencontre entre les différents services d'une entité.

■ Pour quoi faire ?

L'intérêt de ce moment convivial est d'encourager les services à échanger sur leurs bonnes pratiques en interne en matière de développement durable, de permettre la rencontre de centres d'intérêts, de favoriser la solidarité, mais aussi de créer un espace d'information et de débats sur des thématiques et des enjeux liés au développement durable.

Pour qui ?

Cette mobilisation s'adresse aux agents en interne.

■ Comment ça marche ?

Une première réunion doit être organisée pour « palper » l'engouement en interne avant la mise en place des temps d'échanges. Lors de cette réunion, un brainstorming pourra être organisé pour définir les besoins, les envies, les thèmes qui pourront être abordés lors des futures rencontres. A la fin de cette réunion, une programmation est définie.

Tous les mois, a lieu une session « Speed-dating Solidarités ». Ce moment doit avoir lieu à l'heure de la pause-déjeuner, autour d'un café-gourmand pour plus de convivialité. Les participants se réunissent par deux ou par petits groupes, pour discuter et échanger autour des besoins, des envies, ou des thèmes définis au préalable. Comme lors d'un speed-dating, toutes les 7 minutes, les groupes doivent changer, évoluer, pour faciliter la rencontre entre plusieurs agents, créer des liens entre différents services.

Les thèmes de chaque rencontre peuvent être très variés. Par exemple, une session peut être l'occasion de créer des solidarités actives entre différents agents autour de pratiques liées au développement durable, des astuces à mettre en œuvre dans son service, pour favoriser les synergies, les mutualisations possibles... mais également dans la vie quotidienne : plusieurs agents pourraient découvrir qu'il leur est possible de faire du covoiturage pour venir travailler. Une autre session peut également être l'occasion de se découvrir des centres d'intérêts en commun, de transmettre des passions, des besoins, des envies. Ou bien encore, une session peut permettre de discuter et d'échanger autour d'une thématique de développement durable (consommation responsable, gestion de l'eau, l'énergie, les liens intergénérationnels, etc.).

A la fin du « Speed-dating Solidarités », il est important de prendre un temps en commun, pour que tout le monde puisse avoir connaissance des points essentiels, des bonnes idées qui sont ressorties des différents échanges.

Lors de chaque session, un animateur volontaire est le gardien du temps et permet à la session de se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Il peut prendre part aux échanges, être participant à temps plein ou passer de groupe en groupe. Enfin, il se charge de capitaliser les idées du jour à la fin de chaque session.

■ TEMPORALITÉ

Pour que cet évènement soit une réussite, il est conseillé d'organiser une session d'une heure par mois, le vendredi par exemple. Par ailleurs, même s'il dépasse de temps à autre sur le « temps de travail », si la mobilisation est réussie, ce n'est jamais du temps perdu, puisqu'il favorise les synergies entre agents et services, pouvant ainsi améliorer le fonctionnement interne.

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

Cette mobilisation ne représente aucun coût financier, à part peut-être pour les cafés-gourmands... Quoiqu'il en soit, il est adaptable à tous types de structures, modulable à souhait, favorisant la convivialité, la solidarité et l'échange !

■ Avec qui je monte le projet ?

Le « Speed-dating Solidarités » ne demande aucun partenariat externe, mais il faut toutefois s'assurer qu'au moins un nombre régulier d'agents soit intéressé par la démarche, pour créer une dynamique de mobilisation en interne !

Le nombre d'échanges constitue un bon indicateur.

VARIANTES

- X Plusieurs thèmes peuvent se succéder
 - Solidarités déplacements (co-voiturage)
 - Solidarités cuisine (échanges de recettes)
 - Solidarités écologiques (échanges de trucs et astuces pour l'environnement)
 - ...



Et si ça faisait naître aussi des histoires d'amour...?

ORGANISATION

D'UN MARCHÉ BIO

■ Qu'est-ce que c'est ?

L'organisation en interne de sa structure d'un petit marché de produits issus de l'agriculture biologique.

■ Pour quoi faire ?

Il s'agit de faire découvrir aux agents des producteurs locaux qui ont fait le choix d'un mode de culture respectueux de l'environnement et favorisant le dynamisme de l'économie locale. A terme, l'objectif peut être la création ou la dynamisation d'une AMAP (association de maintien de l'agriculture paysanne).

Pour qui ?

Cette mobilisation s'adresse aux agents en interne.

■ Comment ça marche ?

Il s'agit de contacter et réunir quelques agriculteurs engagés dans une démarche responsable et de les inviter à vendre pendant une journée leurs produits aux agents de votre structure. Il faut réfléchir au lieu d'exposition des étalages et au matériel nécessaire. Chaque agriculteur pourra en plus des ventes présenter ses choix et l'objet de sa démarche. En complément, on peut inviter le lycée agricole local, la chambre d'agriculture afin qu'ils donnent également leur point de vue. Ainsi les agents auront le plaisir d'acheter quelques produits frais, locaux, de qualité et de saison, mais aussi d'en savoir plus sur l'agriculture biologique, de proximité sans intermédiaire.

■ TEMPORALITÉ

Le marché peut se tenir en matinée et le midi idéalement, mais aussi sur l'ensemble de la journée. Cela nécessite néanmoins une bonne communication en amont pour s'assurer que les temps morts soient rares !

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

Cette mobilisation ne représente aucun coût financier, et est adaptable à tous types de structures, modulable à souhait, favorisant la convivialité et la découverte.

■ Avec qui je monte le projet ?

Le plus simple est de constituer une petite équipe d'organisation en interne parmi les plus motivés. Ensuite, il faut s'appuyer sur les acteurs locaux en lien avec l'agriculture biologique afin d'assurer un nombre suffisant d'exposants tout en variant les produits présentés.

VARIANTES

- ✗ On peut décliner cette initiative sur d'autres types de produits :
 - Ne pas se contenter de fruits et légumes et solliciter des producteurs variés : fromages, viandes, poissons, produits transformés (confitures, vins...)
 - Produits issus du commerce équitable
 - Faire une vidéo et un montage pour valoriser cette action et proposer ensuite le cas échéant, le montage d'une AMAP



Réinventer le marché du travail, ou quand le marché s'invite au travail !

OEUVRE COLLECTIVE :

L'ARBRE DES SERVICES DURABLE

■ Qu'est-ce que c'est ?

Une action collective et artistique entre services, autour du concept du développement durable.

■ Pour quoi faire ?

Premièrement, il s'agit de créer du lien au sein des services et entre services. Cette action est idéale dans le cadre d'une recherche de lien social au sein d'une structure quand elle a subi une réorganisation ou lorsque les agents se connaissent mal entre eux. Deuxièmement, l'intérêt de cette mobilisation est de faire travailler les agents autour du concept du développement durable, dans sa globalité, en acculturant les agents à la transversalité inhérente au concept de développement durable.

Pour qui ?

Cette mobilisation s'adresse aux agents en interne par service.

■ Comment ça marche ?

L'objectif est de créer un arbre co-élaboré par tous les services d'une structure. Chaque service est responsable d'une branche. On fournit en amont un support qui peut être par exemple une branche de bambou. Les agents ont alors pour mission de décorer cette branche afin qu'elle soit le reflet des activités de leur service en lien avec le concept de développement durable. Pour le faire, ils ont le choix des matériaux : récupération, origami, post-it de couleur, dessins, boules... Il faut laisser du temps pour l'élaboration de cette branche (2 semaines environ). Ensuite, on peut créer un temps de partage où l'ensemble des branches sera réuni pour former l'arbre. Ce temps peut devenir un véritable moment de convivialité entre tous les agents. Il est également possible d'utiliser ce temps pour faire le « bilan » des activités de l'ensemble des services, d'expliquer le concept du développement durable et ses enjeux, en montrant l'intérêt de privilégier une approche transversale.

■ TEMPORALITÉ

Cette action est particulièrement adaptée lors d'une restructuration, d'un déménagement ou pour un évènement particulier comme la semaine du développement durable.

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

Cette mobilisation représente un petit investissement en temps, mais est adaptable à tous types de structures.

■ Avec qui je monte le projet ?

Le soutien des chefs de service est indispensable pour la bonne conduite de ce projet, le service des RH peut aussi être force de proposition sur ce type d'action. Sur une œuvre plus complexe, on peut solliciter l'encadrement d'un artiste ou d'un collectif d'artistes pour aider les agents à formaliser leurs idées.

VARIANTES

- X D'autres formes d'œuvres collectives peuvent être imaginées :
- Fresque collective
 - Mobile suspendu
 - Sculpture collective

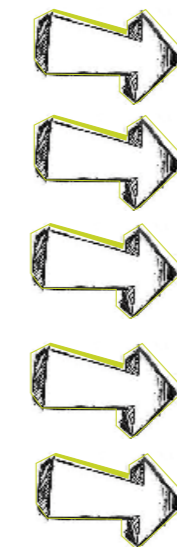
... Mais aussi d'autres « approches » pour orienter la décoration des branches de l'arbre :

- Traiter le concept du développement durable en soi : chaque service développe sa propre réflexion sur le concept du développement durable, l'objectif étant de constituer un arbre présentant différentes facettes et approches du développement durable.
- Le choix d'une thématique (l'éco-responsabilité, la consommation durable, la gestion de l'eau, etc.) : chaque service questionne ses activités en relation avec la thématique choisie.



C'est l'action collective qui compte, pas le résultat !

STIMULER LA PARTICIPATION DURABLE DES CITOYENS



Un Espace Vert l'avenir

Jeu-Concours « Consomm'acteurs ! »

« Dédé Cuisine » - Mobilisation autour de l'alimentation durable

« Si Dédé m'était conté »

Impliquer les habitants dans une démarche Agenda 21

UN ESPACE VERT

L'AVENIR

■ Qu'est-ce que c'est ?

« Un espace vert l'avenir », c'est responsabiliser et sensibiliser les citoyens, en particulier les enfants, par rapport à la nature, aux espaces verts et aux espaces publics. C'est aussi leur apprendre, en leur attribuant une plante et un carré d'espace vert à gérer, les enjeux autour de la nature et de la biodiversité.

■ Pour quoi faire ?

Réinvestir l'espace public en le verdissant, sensibiliser et responsabiliser les jeunes citoyens aux enjeux de la biodiversité, en recréant le lien entre la nature, l'homme et la ville.

Pour qui ?

Cette mobilisation s'adresse tout particulièrement aux enfants, aux écoles, et aux agents des Espaces Verts.

■ Comment ça marche ?

En amont de la démarche, le référent Développement Durable mobilise les maîtres d'écoles via l'utilisation d'un kit « Nature, biodiversité, espaces verts » (de nombreux kits d'information et de sensibilisation existent et sont accessibles sur internet). En parallèle, le service Espaces Verts s'attelle à repérer des espaces publics en friche, de préférence à proximité des écoles, ou n'importe quel espace vert disponible pour de nouvelles plantations. Si cela est possible, ces futurs espaces verts peuvent aussi se situer à l'intérieur de l'école.

Une fois l'opération préparée, chaque enfant se voit attribuer une plante qu'il devra faire pousser et entretenir. L'intérêt est de pouvoir articuler ces temps d'entretiens avec un temps d'échange : le responsable des Espaces Verts peut ainsi travailler avec l'enseignant pour expliquer aux enfants l'importance de chaque plante. On pourrait alors par exemple faire pousser des plantes médicinales, aromatiques, ou n'importe quelle plante ayant un intérêt particulier (favorisant la biodiversité, ayant des vertus culinaires, etc.). Des ateliers peuvent être organisés pour que chaque enfant fasse un petit panneau de sensibilisation, qu'il pourra placer dans l'espace public qu'il gère. A noter que les espaces investis par les enfants continueront en parallèle à être gérés par le service Espaces Verts, qui veillera au respect des espaces. En juin, avant les vacances d'été, ce sera l'occasion de mener à bien l'opération « Libérons nos plantes ! ». Le principe est simple : les enfants iront relâcher leur plante dans la nature, ou dans un autre espace vert urbain, pour faire essaimer et répandre les plantes qu'ils auront pris tant de soins à faire pousser. C'est ainsi l'occasion de favoriser la biodiversité, encore plus si les plantes choisies présentent un caractère particulier.

■ TEMPORALITÉ

La démarche un « Espace Vert l'avenir » doit se réaliser au cours d'une année scolaire, ou sur quelques mois (plutôt printemps). Ce n'est donc pas un grand investissement en temps. L'avantage, c'est qu'elle peut être renouvelée tous les ans !

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

La mobilisation peut être réalisée sur n'importe quel territoire et ne demande pas grand-chose : seulement du matériel de jardinage, des pots, de la terre, des graines, du temps pour un animateur volontaire ou un référent aux Espaces Verts.

■ Avec qui je monte le projet ?

Cette opération doit réussir à associer à la fois le service Espaces Verts de la commune, les écoles, mais également des fournisseurs de graines si cela est possible.

VARIANTES

- X Travailler avec d'autres publics :
 - des centres de loisirs,
 - des associations d'habitants
 - ...



Avoir enfin son petit lopin de terre !

JEU-CONCOURS

CONSOMM'ACTEURS !

■ Qu'est-ce que c'est ?

La démarche « Consomm'acteurs » consiste à organiser un concours d'affiches, exposées au sein de commerces partenaires de l'opération, afin de sensibiliser autour de la consommation responsable.

■ Pour quoi faire ?

Les objectifs de cette opération sont de sensibiliser et de responsabiliser les citoyens à la consommation responsable, en leur permettant de ne plus être que de simples consommateurs, mais de véritables consomm'acteurs ! C'est aussi une manière de favoriser le commerce de proximité.



Pour qui ?

La mobilisation s'adresse à tous les publics !

■ Comment ça marche ?

En amont de la démarche, une campagne d'affichage doit être organisée, pour mobiliser et annoncer le concours : c'est l'occasion de présenter le règlement du concours, d'informer les citoyens sur les enjeux de la consommation responsable, et enfin de détailler les thématiques liées aux commerces (par exemple le suremballage dans les supermarchés, la consommation locale et saisonnière chez les primeurs, etc.). Cette étape est primordiale puisqu'elle permet de réaliser un éco-apprentissage de la consommation responsable, indispensable afin de réaliser une campagne d'affiches de qualité. La DREAL pourrait ainsi envisager d'élaborer un kit d'information, de sensibilisation, et d'explication du concours.

Après un délai suffisant, la collectivité réceptionne les affiches faites par les habitants. Elle s'occupe ensuite de les afficher dans les commerces ayant accepté de participer à la démarche. L'enjeu ici est de réussir à placer les affiches dans différents types de commerce, en fonction des thématiques, pour sensibiliser autour de la consommation responsable, en lien avec le commerce en question. Par exemple, une affiche sur le suremballage des produits a plus de sens dans une grande surface que dans une boulangerie. Il faut ainsi que l'affiche « parle » à la clientèle, pour les sensibiliser et réussir à les faire devenir des consomm'acteurs responsables. Le jury sera composé de commerçants locaux et d'élus. Ce jeu-concours ne prévoit pas de cadeau, mais juste la possibilité d'avoir son nom et son affiche visible par tous. La récompense, c'est la gratification personnelle de réussir à faire passer un message et de communiquer à propos de la consommation responsable.

■ TEMPORALITÉ

La campagne d'affichage des Consomm'acteurs demande un certain temps en amont, notamment pour la DREAL et les collectivités, afin d'organiser et de piloter la démarche. Mais une fois le kit préparé, le règlement réalisé, la démarche est facilement transposable dans de nombreux territoires !

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

Les affiches des Consomm'acteurs ne demandent pas un investissement financier, mis à part l'impression en grand format des affiches réalisées par les habitants. De préférence, la campagne d'affichage devrait être réalisée à l'échelle d'une intercommunalité.

■ Avec qui je monte le projet ?

La démarche permet d'associer les collectivités, la DREAL et/ou la DDT. Egalement, il convient d'y associer les artisans et les commerces locaux, le service communication de la collectivité devant effectuer un travail de « porte à porte » pour réussir à les intégrer à l'évènement.

Le nombre de participants est un bon indicateur ainsi que le nombre de commerçants partenaires de l'opération.

VARIANTES

- X Cibler plus précisément les produits :
 - Produits frais de saison
 - Produits de Noël
 - ...



Le défi des consomm'acteurs : Se taper l'affiche en devenant responsable !

■ Qu'est-ce que c'est ?

« Dédé cuisine », c'est une mobilisation innovante autour de l'alimentation durable. L'idée est simple : organiser un concours de cuisine avec des produits issus de la culture biologique et des circuits courts, autour d'un rassemblement festif de dégustation culinaire, agrémenté par une conférence sur les enjeux de l'alimentation durable.

■ Pour quoi faire ?

Les objectifs sont simples : faire prendre conscience de la nécessité d'avoir une alimentation saine et équilibrée. Surtout, montrer que les produits issus de l'agriculture biologique sont à la portée de tous, qu'avec un peu d'imagination, il est possible de manger mieux sans pour autant en avoir pour son argent. Cet événement peut aussi être l'occasion d'apprendre aux familles à éviter le gaspillage alimentaire. Enfin, c'est également montrer l'intérêt et l'enjeu des circuits courts, du « consommer local ».

Pour qui ?

Cette mobilisation s'adresse à tous les citoyens, amoureux de la cuisine, ou désirant simplement faire de nouvelles expériences culinaires ! On sait le succès de la thématique culinaire...

■ Comment ça marche ?

« Dédé cuisine », c'est avant tout un concours culinaire ! Ce concours peut avoir lieu sur la journée, dans n'importe quel espace public, mais aussi par exemple lors de marchés de producteurs locaux qui essaient un peu partout l'été.

Le principe est simple : à partir d'une liste définie de commerces locaux vendant des produits bio, mais aussi de labels biologiques en vente dans de nombreuses grandes surfaces, les participants doivent préparer un ou plusieurs plats. Pour s'assurer de la provenance des produits, les participants devront apporter les emballages des produits, qui pourront alors alimenter le débat sur l'origine des produits alimentaires ainsi qu'un stand d'animation sur le tri des emballages culinaires. L'ensemble des plats préparés s'affronteront alors devant l'impartialité d'un jury, composé d'un panel de consommateurs de tous âges, de commerçants et de restaurateurs locaux, etc. Ce jury pourrait être constitué d'environ 7 personnes.

Plusieurs critères doivent être pris en compte : la catégorie du plat (entrée, plat, dessert) ; le coût total du plat, en fonction d'un barème par tranche à définir (pour vérification, les participants devront apporter les tickets de caisse !) ; la provenance des produits ; la durée de préparation ; la complexité (les plats les plus difficiles à faire ne doivent pas nécessairement être les mieux notés...) ; l'originalité du plat ; le goût, dont le critère reste la subjectivité du jury...

Un ou plusieurs prix par catégorie de plat seront ensuite attribués. S'il y a la présence d'AMAP ou de producteurs locaux sur le territoire, les récompenses pourront être un panier de produits bio, un abonnement à une AMAP, etc. Dans le cas contraire, la récompense pourra être un lot de produits bio d'un commerce local.

En parallèle de ce concours culinaire, une conférence ou des débats pourront être organisés. On y vient pour déguster, pour s'amuser, mais aussi pour apprendre et s'informer ! Le choix des thèmes autour de l'alimentation durable est immense : comment confronter les pratiques culinaires pour « cuisiner mieux et moins cher », quels sont les enjeux des circuits courts, comment choisir ses produits en fonction de leur provenance géographique et de leur saisonnalité, comment bien trier ses emballages, etc.

Après cette journée, il sera enfin judicieux de publier un livret, contenant des informations sur les enjeux de l'alimentation durable, des conseils, des astuces, mais aussi et surtout l'ensemble des recettes de cuisine des différents plats préparés, le tout assaisonné de photos de l'évènement. Qui sait, ce livret pourrait devenir un véritable livre de cuisine dans tous les foyers !

■ TEMPORALITÉ

Cet événement se déroule sur une journée, il est donc plutôt ponctuel. Mais il convient de le préparer en amont, de communiquer (à propos du concours, des conférences, du « livre de cuisine » qui sera mis à disposition après cette journée...) pour créer une mobilisation et s'assurer de la participation du plus grand nombre. Egalement, un temps devra être consacré à la réalisation du livret.

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

Cette mobilisation autour de l'alimentation durable peut être mise en œuvre dans n'importe quel territoire ! Néanmoins, pour mener à bien cette mobilisation dans sa globalité, le budget nécessaire peut s'élever autour de 10 000 €.

■ Avec qui je monte le projet ?

La participation de nombreux partenaires locaux est nécessaire : des commerçants et des artisans locaux, des producteurs locaux, des associations de type AMAP, un ou plusieurs conférenciers ou toute personne ayant les connaissances pour animer une journée autour de l'alimentation durable, les services de communication de la collectivité, etc.

VARIANTES

- X Faire des focus recettes :
 - Recettes de grands-mères et légumes oubliés
 - Cuisine design et saine
 - Plats légers mais savoureux
 - ...



La touche perso de Dédé : mélangez 100 grammes de dégustation et 200 grammes de convivialité, rajoutez-y une cuillerée d'information et saupoudrez le tout d'une pincée d'amusement !

« SI DÉDÉ M'ÉTAIT CONTÉ »

■ Qu'est-ce que c'est ?

« Si Dédé m'était conté » consiste à favoriser la rencontre entre personnes âgées et jeunes publics, pour raconter la vie d'autrefois, en lien avec les pratiques de développement durable d'aujourd'hui, d'apporter un regard critique sur le retour aux bonnes pratiques. C'est également faire prendre conscience qu'autrefois, on ne s'intéressait pas aux enjeux du développement durable, qu'on consommait les ressources à notre disposition sans compter, mais qu'aujourd'hui, le développement durable est une nécessité. La démarche peut prendre plusieurs formes : une après-midi d'histoires racontées, des visites sur le terrain dans des lieux emblématiques et historiques du territoire (par exemple dans un lavoir, pour parler de l'enjeu de la consommation d'eau), etc.

■ Pour quoi faire ?

L'intérêt de la démarche est de favoriser les liens intergénérationnels, de permettre la transmission du savoir des anciens vers les jeunes enfants. C'est également l'occasion de raconter des histoires, des anecdotes drôles et amusantes pour captiver les enfants, sur la vie d'autrefois.

Pour qui ?

La mobilisation s'adresse à la fois aux personnes âgées et aux jeunes publics, particulièrement les enfants de 5 à 12 ans. Mais ce peut être aussi des rencontres avec les familles.

■ Comment ça marche ?

La démarche demande une certaine préparation. En amont, il convient de mobiliser les personnes âgées pour trouver ceux souhaitant transmettre leur savoir, raconter leurs histoires. Cette étape peut être réalisée au travers des associations de personnes âgées : foyers ruraux, familles rurales, clubs du 3ème âge, maisons de retraites, services à domicile, la CRAF, l'ADMR... Il est alors nécessaire de « les former » (un module de formation devra être réalisé) au développement durable, de trouver avec eux des thèmes et des enjeux du développement durable pour les intégrer à leurs histoires de vie. Par exemple, comment consommait-on l'eau autrefois ? Où les produits étaient achetés ? La question de consommer localement ne se posait pas autrefois. Avant, on savait réparer et réutiliser les objets. Bref, les petites histoires à raconter peuvent être nombreuses, en lien avec de nombreuses thématiques du développement durable. Un temps doit donc être consacré entre le formateur développement durable et les personnes âgées volontaires, pour trouver des thèmes pertinents, construire les histoires, etc.

Une fois une ou plusieurs personnes âgées formées, il est ensuite possible, en utilisant par exemple les relais d'associations familiales ou d'associations destinées aux jeunes publics (sport, culture, etc.), de communiquer sur l'évènement : le service communication de la collectivité peut alors utiliser de nombreux moyens, comme par exemple une lettre d'information, un site internet, des affiches... « Si Dédé m'était conté » peut avoir lieu un mercredi ou un samedi après-midi, pendant les vacances... dans n'importe quelle structure ou lieux de vie (par exemple une salle communale, ou bien encore dans une médiathèque, etc.). C'est peut-être aussi l'occasion de faire venir les parents, qui pourront sûrement eux-aussi être intéressés par les histoires d'autrefois ! Enfin, un quiz pourra être distribué aux enfants, pour voir s'ils ont bien compris les enjeux du développement durable.

A la fin de l'évènement, ou après plusieurs rencontres, un livret de capitalisation devra être réalisé, réunissant des photos, les histoires racontées écrites ou sous forme de bande-dessinée, mais aussi des dessins d'enfants par exemple, etc.

■ TEMPORALITÉ

La démarche « Si Dédé m'était conté » peut être longue à mettre en place, de la formation des personnes âgées à la mobilisation des jeunes publics et l'organisation de rencontres, en passant par l'élaboration du livret.

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

La démarche est applicable dans tous les territoires, du moment qu'il y ait un tissu associatif suffisamment développé pour réussir à mettre en place la démarche. Néanmoins, il convient d'avoir à l'esprit que la démarche peut nécessiter un budget d'au minimum 10 000 € : prestataire pour la formation et l'animation si le service développement durable de la collectivité n'est pas en mesure de le faire, réalisation et diffusion du livret... Pour autant, la démarche peut facilement être adaptable, organiser une simple rencontre entre personnes âgées et enfants ne nécessitant pas un investissement financier important.

■ Avec qui je monte le projet ?

De nombreux partenaires doivent être associés à la démarche, en plus des services de la collectivité (service développement durable et service communication) : des associations familiales et de personnes âgées, des associations pour les enfants, un prestataire pour la formation des futurs conteurs, éventuellement un prestataire communication pour la réalisation du livret, etc.

VARIANTES

- X Des échanges plus diversifiés ou ciblés :
 - Entre habitants des villes et des campagnes
 - S'alimenter autrefois et aujourd'hui
 - ...



Raconte-moi une histoire...

IMPLIQUER LES HABITANTS

DANS UNE DEMARCHE AGENDA 21

■ Qu'est-ce que c'est ?

Impliquer les habitants est un point essentiel pour la réussite d'une démarche Agenda 21, parfois un peu oublié. Néanmoins, de nombreuses collectivités territoriales ont réussi à relever ce défi, grâce à des initiatives innovantes de mobilisation et de participation citoyennes.

■ Pour quoi faire ?

Impliquer les habitants dans une logique de co-construction d'un Agenda 21, mais aussi à terme, les faire participer à sa mise en œuvre !

Pour qui ?

Pour tous les publics. A noter qu'il est important d'adapter sa démarche en fonction des publics cibles que l'on veut atteindre (par exemple les jeunes, les personnes âgées, les publics éloignés de la concertation, etc.) : tous les publics ne sont en effet pas nécessairement sensibles aux mêmes approches.

■ Comment ça marche ?

De nombreuses initiatives ont montré qu'il est possible d'impliquer les habitants dans une démarche Agenda 21. Il convient de rappeler qu'il est presque impossible de réussir à mobiliser tous les citoyens, mais il est possible d'atteindre le plus grand nombre, notamment en privilégiant le divertissement, l'humour, et la participation active.

Plusieurs types de mobilisation sont possibles. En voici quelques exemples, certains étant détaillés dans le recueil d'expériences « Etre acteur du développement durable ».

- **Privilégier la convivialité** : il est toujours plus agréable de se retrouver autour d'un verre, d'un café, afin d'échanger dans une ambiance conviviale. A titre d'exemple, il est possible de s'inspirer de la démarche « Débattre au Bistrot de Pays » du Pays Pyrénées-Méditerranée, des Cafés DREAL en Aquitaine, des cafés ou apéros citoyens, repas de quartier, etc.

- « **Aller chercher** » le citoyen : très souvent, la participation des habitants nécessite de se rendre sur leurs lieux de vie, dans les espaces publics, au moment où ils sont susceptibles d'avoir du temps pour se laisser sensibiliser à la démarche Agenda 21. Par exemple, il est possible de créer un stand Agenda 21 lors du forum des associations, comme l'ont fait la Ville de Massy ou la Communauté d'Agglomération Périgourdine. Lors de cet évènement, de nombreuses familles s'y déplacent et peuvent facilement consacrer de leur temps à s'informer sur la démarche Agenda 21, surtout si le stand est convivial, propose des jeux ou autres activités permettant d'apprendre en s'amusant. Par ailleurs, il est possible de se déplacer directement dans les quartiers, comme l'a fait la Ville de Bordeaux avec sa maison éco-citoyenne mobile, ou bien encore utiliser l'approche ludique d'associations du type Artyka (et ses deux vaisseaux terrestres).

- **Laisser libre cours à l'action et la participation** : une démarche de mobilisation citoyenne est toujours une réussite des habitants lorsque les habitants deviennent actifs et participent concrètement. Le côté ludique, divertissant, doit ici aussi être privilégié. Pourquoi par exemple ne pas organiser des « Théâtres Forum » citoyens ? Des troupes de théâtre prestataires (par exemple éCohérence et les Echomédiens, la compagnie Petits Pas Pour l'Homme, la compagnie NAJE, la compagnie Alter Ego, ...) proposent leurs services pour réussir à faire participer les « spect'acteurs » : théâtre forum, théâtre législatif, théâtre participatif...

- **Le citoyen, « aiguilleur » pour impliquer d'autres citoyens** : l'un des meilleurs moyens pour réussir à impliquer les habitants peut consister simplement à utiliser les citoyens actifs ou des associations locales, véritables ressources du territoire. Rien de mieux qu'un habitant, pour communiquer auprès d'un autre habitant ! Par exemple, la campagne d'affiches pour l'Agenda 21 de Marcoussis, en utilisant des figures de citoyens connus de tous (le facteur, les coachs de l'équipe locale de rugby, etc.) a réussi à mobiliser les habitants : il est toujours plus agréable de voir des amis, des personnalités locales sur des affiches, afin de se sentir soi-même concerné. A Mérygnac, on entend placer les citoyens en acteurs actifs des actions du second plan d'actions de l'Agenda 21. Pour cela, des habitants, les « Aiguilleurs 21 », ont sillonné la ville à la rencontre d'autres habitants ! Dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est le réseau des « Ambassadeurs Développement Durable » qui sillonnent la Région. Enfin, l'expérience de l'Agenda 21 Citoyen de la commune de Saint-Geniès Bellevue montre bien comment des citoyens motivés ont réussi peu à peu à toucher un plus grand nombre d'habitants et à les associer à leur démarche d'Agenda 21.

■ TEMPORALITÉ

Réussir à impliquer les habitants dans une démarche de développement durable sur la durée demande souvent du temps. Il faut donc parfois s'armer de patience, mais avec un peu de préparation et beaucoup d'imagination, vous serez étonnés de voir comment il peut être rapidement possible de réussir à impliquer les habitants.

■ « EST-CE FAIT POUR MA COLLECTIVITÉ ? »

En fonction de la collectivité, il convient de choisir la méthode la plus adaptée. Mais attention, pour réussir à impliquer un grand nombre d'habitants sur le long terme, il est nécessaire de démultiplier les actions de mobilisation, utiliser plusieurs canaux de communication afin de créer une dynamique collective et y faire participer plusieurs publics différents, en fonction de leurs envies, leurs attentes. Ce n'est souvent qu'avec un « mix de démarches » que l'on arrive à impliquer pleinement les habitants !

■ Avec qui je monte le projet ?

Pour une plus grande réussite d'une mobilisation citoyenne, il ne faut pas hésiter à associer le plus grand nombre d'acteurs : citoyens actifs, associations, prestataires, en fonction de la méthode choisie.



Avec du temps, de l'imagination, tout devient possible !

Retrouvez toutes les expériences sur

<http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr/>